

Bulletin spécial de Larnagol

Le mot du Maire :

Pech Affamat !!Mais où se trouve le Pech Affamat ? Voilà l'interrogation que soulève ce site. En effet, c'est sous le nom de « Rochers de Sericou » que cet endroit est connu des Larnagolais. Pourtant cette coupe de référence faite d'empilements successifs de couches raconte l'histoire géologique du Quercy au même titre que celle voisine de Calvignac. Cela permet aux géologues de reconstituer le paysage de ces très lointaines époques. La particularité de celle de Larnagol est de contenir des restes de... dinosaures ! Des petits, très petits ! Puisque les dents retrouvées font quelques millimètres.

Cette coupe est malgré tout très familière de notre quotidien puisqu'elle borde la D662 qui mène à Cajarc et que nous sommes nombreux à fréquenter quotidiennement. Puisse cette communication identifier le site par son nom le Pech Affamat .

André ORTALO-MAGNIÉ



Le Parc naturel régional, le Géoparc et la Réserve Naturelle Géologique : Qui est qui ?



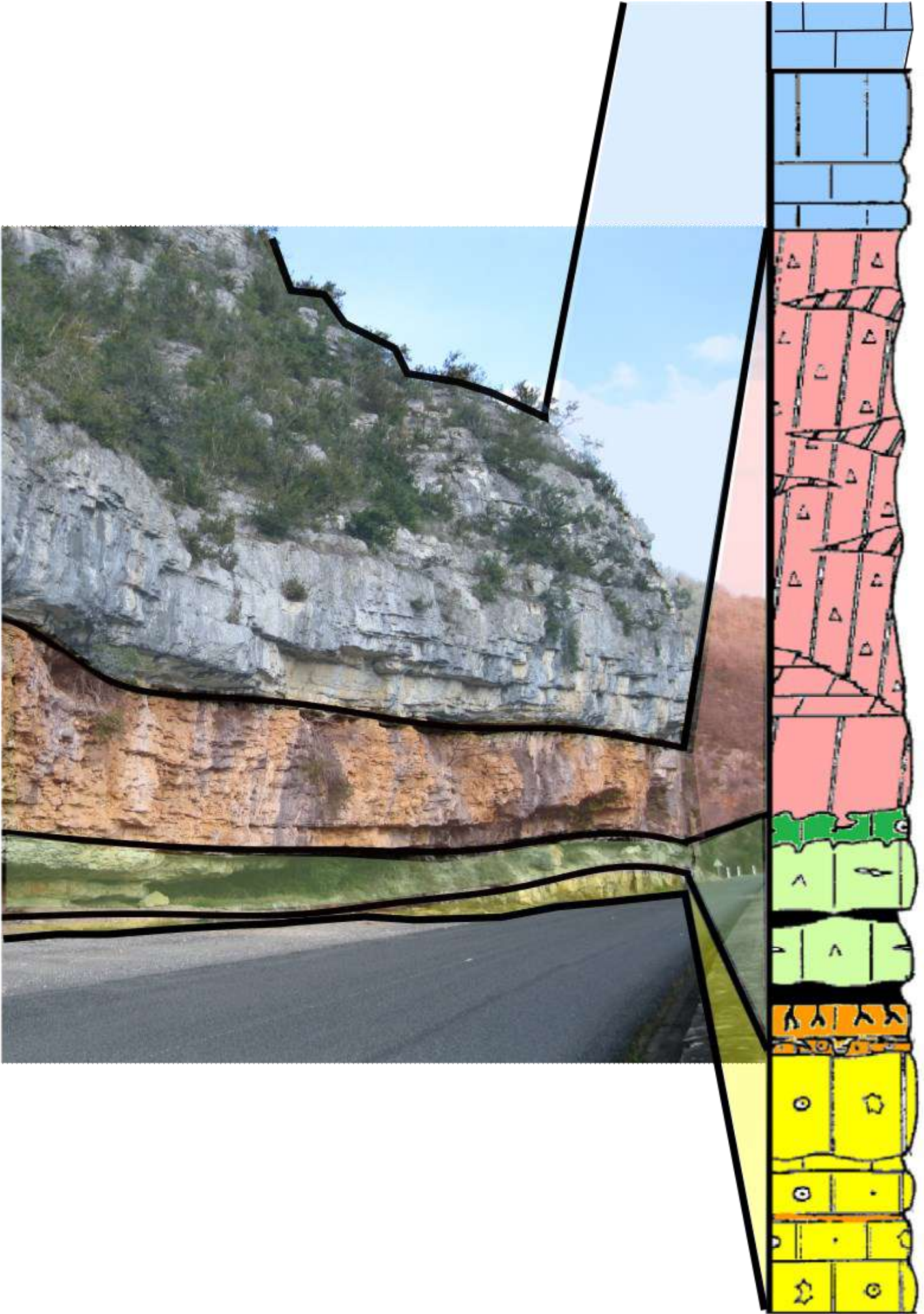
Le **Parc naturel régional des Causses du Quercy** a été classé le 1/10/1999 par décret. Son classement « Parc Naturel Régional » a été renouvelé en 2012 pour une durée de 15 ans. Il couvre une surface de 185 000 hectares et concerne 95 communes. Depuis le premier janvier 2023, 8 nouvelles communes se sont associées au Parc dans l'objectif de l'intégrer en 2027. Les collectivités sont engagées par la charte du Parc en terme de mise en valeur du patrimoine, de développement et de préservation de qualité de vie.



Le **Géoparc** est un label décerné par l'UNESCO en mai 2017. Ce label est attribué à des territoires présentant un patrimoine géologique remarquable et qui portent un projet de valorisation et de protection de ce patrimoine. C'est un véritable atout en terme de reconnaissance et d'attractivité. Il fait partie de 7 Géoparc reconnus en France.



La **Réserve Naturelle Géologique** est un ensemble de sites protégés et réglementés par un décret de l'Etat. Ce décret du 2/06/2015 classe cette surface de 800 hectares répartis sur 21 communes dont Larnagol. Elle comprend 86 sites sur le sud-est du département, entre Saillac et le nord de la vallée du Lot et sur la commune de Crayssac (à l'Ouest de Cahors). C'est dans cette commune que l'on découvre un site à empreintes fossiles du Jurassique connu sous le nom de Plage aux Ptérosaures. Soixante-huit sites protégés présents dans la réserve sont des phosphatières, qui sont des gouffres, véritables pièges à fossiles. La phosphatière du Cloup d'Aural à Bach a été aménagée et peut se visiter.



Ce que l'on voit sur les roches jurassiques (169 millions d'années) du Pech Affamat

Ce que l'on voit aujourd'hui à Abu Dhabi (paysage actuel correspondant)



Calcaires fins avec des coquillages et des foraminifères (organismes du plancton marin)



Mer ou lagune peu agitée



Dolomies cristallisées rouges avec des vacuoles, des géodes et des nodules de calcite fibroradiée (anciennes boules de sel)



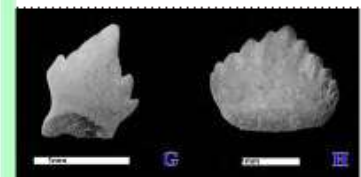
Sabkha = marais salant



Calcaires en fines couches ondulées (stromatolites) fabriquées par des bactéries capables de faire la photosynthèse



Bord de mer



Minuscules dents de petits dinosaures herbivores
On trouve aussi des dents de poissons et de petits crocodiles



Bord de mer avec végétation



Niveaux de lignites (charbon peu évolué) au-dessus de traces de racines (paléosol)



Calcaires indurés en couches discontinues traduisant une émergence



Émergence = en surface



Calcaires oolitiques (sphères formées par précipitation chimique) disposés en fines couches inclinées formées en milieu marin agité



Mer peu profonde et agitée



Des peintures rupestres sur la coupe ?

Un débat entre quatre spécialistes a été organisé par la Réserve naturelle géologique pour déterminer si les inscriptions présentes sur la coupe du Pech Affamat pouvaient être considérées comme un patrimoine artistique et si elles devaient être prioritaires sur le patrimoine géologique protégé aujourd'hui par le classement Réserve naturelle. Parmi les invités étaient présents Michel Lorblanchet, préhistorien, Thierry Pelissié, géologue, Rémi Tournier, street-artiste et Gérard Dubois, élu à Larnagol.

Le débat a été enregistré par une journaliste de la radio *Antenne d'Oc* et vous pouvez le retrouver dans les archives de mai 2022 de la radio dans la rubrique « Une pierre deux coups ».

Tags, graffiti, inscriptions, dessins... De quoi parlons-nous ?

Sur le Pech Affamat seules 4 ou 5 inscriptions faites à la bombe bleu foncé « méritent » la définition de tag (la notion de graffiti est caractérisée par au moins deux couleurs selon le street-artiste). Ce genre de tags n'est pratiqué que sur certaines surfaces (murs, mobiliers urbains, trains, etc...) Il en conclut que c'est un **réflexe de gens de passage**.

Pour les mains en négatif ou imitation de figures rupestres, par contre, il s'agit d'actes préparés nécessitant de l'argile et une technique d'application aux doigts ou par crachat. On trouve également des inscriptions de passage avec prénoms et dates (couples, promotion d'école...) au stylo bille, crayon à papier ou blanco. **Il a été décidé unanimement parmi les quatre invités qu'il n'y avait pas de valeur artistique.** Rémi Tournier rappelant que les graffitis sont un art éphémère, Michel Lorblanchet insistant sur le fait qu'il est nécessaire de ne pas laisser d'inscriptions contemporaines dans les grottes et Thierry Pelissié que les Hommes laissent déjà suffisamment de trace et qu'il n'est peut-être pas nécessaire de les laisser sur une coupe qui est protégée pour son patrimoine géologique.

Toutes ces inscriptions ont fait l'objet de photos à des fins d'archivage car elles sont promises à un effaçage. En effet, **des travaux de nettoyage sont envisagés en automne prochain** après avis du Conseil scientifique, du Conseil régional de la protection de la nature et l'accord du Préfet. Cela devrait se faire dans le cadre d'un **chantier citoyen participatif** avec bien sûr les mesures de sécurité relatives à la proximité de la D622. Il sera nécessaire pour les habitants d'avoir un rôle de veille afin d'éliminer au plus tôt de nouvelles inscriptions et **protéger ensemble le patrimoine géologique**.